

Longueuil, le 2 mai 2017

Objet : Demande d'accès n° 2004 65183- Lettre réponse

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 19 août 2016, concernant le lot 257 du cadastre de la paroisse de Sainte-Philomène à Mercier. Les documents visés par votre demande sont accessibles et joints à la présente. Il s'agit de :

- 7510-16-01-0079000
 1. Avis d'infraction du 27 octobre 1995 (2 pages);
 2. Rapport de l'inspection du 15 octobre 1995 (7 pages);
 3. Rapport de l'inspection du 22 novembre 1995 (3 pages);
- 7610-16-01-1090300
 4. Lettre du 6 avril 2011 (2 pages);
 5. Rapport de l'inspection du 27 octobre 2011 (5 pages);

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

...2

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec le soussigné, analyste responsable de votre dossier, à l'adresse courriel fabrice.tremblay@mddelcc.gouv.qc.ca, en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Fabrice Tremblay, répondant régional
de l'accès aux documents

p. j. (2)



Direction régionale de la Montérégie

CERTIFIÉ

Longueuil, le 27 octobre 1995

AVIS D'INFRACTION

Ville Mercier
794, boulevard Saint-Jean-Baptiste
Mercier (Québec)
J6R 2L3

N/Référence : 7510-16-01-0079000

OBJET : PRÉSENCE DE DÉCHETS (PNEUS, BARIL, BOIS, ETC.) SUR LE
LOT 257-2, MERCIER

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 5 octobre 1995 par un
fonctionnaire dûment autorisé de notre Direction régionale,
nous avons constaté l'infraction ci-après et ce, en dérogation
au règlement :

- Présence de déchets solides.
- Règlement sur les déchets solides
. article 134

...2



AVIS D'INFRACTION

- 2 -

N/Réf. : 7510 16 01 0079000

Le 27 octobre 1995

Nous vous demandons donc de procéder IMMÉDIATEMENT aux corrections qui s'imposent.

Pour toute information additionnelle, vous pourrez communiquer avec M. Gilles Côté au (514) 928 7607.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard des infractions qui ont été observées.



Gilles Bernier, ing.
Chef du Service agricole et municipal

GC/ml

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 75/6-16-01-0079000 DATE DE RÉDACTION : 95/10/11
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 95/10/15 HEURE : - Arrivée : _____
A M J - Départ : _____

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : Silvia Cole

. ACCOMPAGNÉ DE : _____

. LIEU INSPECTÉ
Lot 257-2
Rang Ste-Marguerite
Mercier

. ADRESSE POSTALE (si différente)
Ville Mercier
794, boul. Saint-Jean-Baptiste
Mercier (Qc)
J6R 2L3

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [] non []

NOM/ADRESSE TÉLÉPHONE
Ives Bergeron, Secteur (MRE)
Industrial

. PERSONNES RENCONTRÉES : NOM/FONCTION TÉLÉPHONE
Michel Dubé et 691-6090
Marie Simard (Directeurs-M)

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) : PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)
[] [] [] [] [] []
Nombre : 7 No No

ÉCHANTILLONS
[] [] [] [] [] []
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [] 1. _____
PRÉCISEZ 2. _____

. BUT(S) : Vérifier le bien fondé d'une
plainte du secteur industriel

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : _____

DATE DE RÉDACTION : 95 / 10 / 11
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Le 5 octobre dernier, je me suis rendu sur le lot 257-2, Mercier pour y vérifier le bon fond d'une plainte du secteur industriel, concernant la présence de déchet, tout autour de l'usine de traitement de l'eau souterraine de ville Mercier, usine appartenant au (M.E.F.).

Je me suis rendu sur les lieux accompagné de monsieur Michel Turbe et de madame Marie Simard. Tous les deux inspecteurs pour la ville de Mercier.

Sur le lot en question, nous avons constaté la présence de déchets composés surtout pneus, tuyaux de béton, câble d'acier, tôles de métal, branchelles, bois, etc.

J'ai averti les responsables municipaux qui ils recevront ma avis d'infraction.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7570-16-01-0029000 DATE DE RÉDACTION : $\frac{95}{A} \frac{10}{M} \frac{11}{J}$

3. CONCLUSION

La Ville de Moncei
est en contravention avec l'article 134
du règlement sur les déchets solides

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : _____

DATE DE RÉDACTION : $\frac{95}{A} \frac{10}{M} \frac{11}{J}$

4. RECOMMANDATIONS

Avis d'infraction.

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR : *GILLES COTÉ*

[Signature]
(signature)

$\frac{95}{A} \frac{10}{M} \frac{11}{J}$

. VÉRIFIÉ PAR :

[Signature]
(signature)

$\frac{95}{A} \frac{10}{M} \frac{26}{J}$

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :



Photo #: 1 Date: 5/10/95

Identification : Ville de Mercier

Municipalité: Mercier

Note: Lot 257-2



Photo #: 2 Date: 5/10/95

Identification : _____

Municipalité: _____

Note: Lot 257-2



Photo #: 3 Date: 5/10/95

Identification : _____

Municipalité: _____

Note: Lot 257-2





Photo #: 4 Date: 5/10/95

Identification : Ville de Mercier

Municipalité: Mercier

Note: Lot 257-2

Déchets divers (bris sac, branches)



Photo #: _____ Date: _____

Identification : _____

Municipalité: _____

Note: _____

Photo #: 5 Date: _____

Identification : _____

Municipalité: _____

Note: Gros tas

de
#4





Photo #: 6 Date: 5/10/95

Identification : Ville de
Mercier.

Municipalité: Mercier

Note: Lot 257-2

Déchets de construction
+ oliviers + odeurs
secondaires.



Photo #: _____ Date: _____

Identification : _____

Municipalité: _____

Note: _____

Photo #: 7 Date: 5/10/95

Identification : _____

Municipalité: _____

Note: Projet
de
6.



RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 1516-16-01-0079000 DATE DE RÉDACTION : 95 / 11 / 27
A M J

1. IDENTIFICATION

. DATE D'INSPECTION : 95 / 11 / 22 HEURE : - Arrivée : _____
A M J - Départ : _____

. INSPECTEUR / INSPECTRICE : Gilles Côté

. ACCOMPAGNÉ DE : _____

. LIEU INSPECTÉ . ADRESSE POSTALE (si différente)
Lots : 257-2. Ville Mercier
Rang St Marguerite 794 Boul. St-Jean-Baptiste
Mercier Mercier (B.ue)
J6R 2L3

. PLAIGNANT / PLAIGNANTE : Rencontre oui [] non []

NOM/ADRESSE TÉLÉPHONE
Mrs Bergeron, Secteur Ord. (MIE F)

. PERSONNES RENCONTRÉES : NOM/FONCTION TÉLÉPHONE

. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) : PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S)
[] [] [] [] [] []
Nombre : No No No

ÉCHANTILLONS
[] [] [] [] [] []
EAU AIR SOL FLORE FAUNE DÉCHETS

- AUTRES ANNEXES [] 1. _____
PRÉCISEZ 2. _____

. BUT(S) : Contrôle de l'avis d'infraction
du 27/11/95.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : _____

DATE DE RÉDACTION : 95 / 11 / 27
A M J

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Le 22 novembre dernier je me suis rendu sur le lot 257-2, Mercier, y faire une visite de contrôle suite à l'avis d'impactant du 27/10/95.

Sur les lieux nous pouvons constater que le nettoyage du terrain a été réalisé. Les pneus, tuyaux de béton, câble d'acier, réservoir de métal bois ainsi que la blanchaille ont été enlevés et le terrain nettoyé.

Les travaux effectués par la Ville de Mercier ont été exécutés d'une façon très professionnelle.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7510-16-01-0079000 DATE DE RÉDACTION : 95 / 11 / 27
A M J

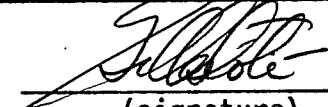
3. CONCLUSION

L'avis d'infraction du 27/10/95, envoyée à la Ville de Mercier, a été entièrement exécutée.

4. RECOMMANDATIONS

Fermer le dossier.

5. VÉRIFICATION

. RÉDIGÉ PAR : GILLES CÔTÉ  95 / 11 / 27
(signature) A M J

. VÉRIFIÉ PAR :  95 / 12 / 05
(signature) A M J

. COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Longueuil, le 6 avril 2011

Ville de Mercier
869, boulevard Saint-Jean Baptiste, 2^e étage
Mercier (Québec) J6R 2L3

N/Réf. : 7610-16-01-1090300
400806426

Objet : Concassage de matières résiduelles dans un lieu non autorisé par le Ministre sur
le lot P-257-2 à Mercier

Mesdames,
Messieurs,

La présente fait suite à la conversation téléphonique tenue le 1^{er} avril 2011, entre
Mme Bahya Zebiri, employée au Ministère et M. Luc Prévost, directeur des travaux
publics à Ville Mercier.

Lors cette conversation, M. Prévost nous a informé que l'amas de béton résiduel,
entreposé sur le lot P-257-2 à côté de l'usine de traitement des eaux souterraines (UTES) à
Mercier, a été envoyé à Carrière JFK située à Kahnawake pour fin de traitement.

À ce sujet nous tenons à vous informer d'une part que ladite carrière ne détient pas
les autorisations requises pour les activités de concassage de matières résiduelles et
d'autre part que l'article 66, premier alinéa, de la *Loi sur la qualité de l'environnement*
stipule «Nul ne peut **déposer** ou rejeter **des matières résiduelles**, ni permettre leur dépôt
ou rejet, **dans un endroit autre qu'un lieu où leur stockage, leur traitement** ou leur
élimination **est autorisé par le ministre ou le gouvernement** en application des
dispositions de la présente loi et des règlements.»

Par conséquent, nous vous demandons de nous transmettre un plan correcteur des
mesures mises en place pour remédier à la situation et ce d'ici le 22 avril 2011.

...2

N/Réf. : 7610-16-01-1090300
400806426

2

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec Bahya Zebiri au 450 928-7607, poste 290 ou par courriel à bahya.zebiri@mddep.gouv.qc.ca.

Espérant que le tout sera à votre convenance, nous vous prions d'accepter, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

DP/BZ/ch



Danièle Poulin
Chef d'équipe par intérim

1. Identification

| | | |
|--|--|--------------------------------|
| Date de l'inspection : 27 janvier 2011 <small>AAAA-MM-JJ</small> | Heure d'arrivée : 11 h 25 | Heure de départ : 11 h 40 |
| Inspecteur : Bahya Zebiri | | Accompagné de : Normand Marier |
| No intervention : 300638020 | No gestion documentaire : 7610-16-01-1090300 | |
| Type d'intervention : Inspection | No document : 400791363 | |
| Type de demande liée : | No demande : | |
| But de l'inspection : Vérifier les lieux et clarifier la situation suite au dépôt de sols contaminés par la municipalité sur le lot P257-2 | | |

| | |
|---|--|
| Lieu inspecté | |
| Nom du lieu : Lot P-257-2 (partie adjacente à l'UTES) | |
| Nom usuel du lieu : | |
| Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) : Lot P-257-2, Ville Mercier, Roussillon, Montérégie | |
| No du lieu : X2124982 | Type de lieu : terrain sans usage précis |
| Coordonnées géographiques (UTM NAD83): 18 T 599233 5015208 | |

| Responsable du lieu | | |
|---------------------|--|---------------------|
| Nom | Adresse postale (si différente du lieu) | No intervenant SAGO |
| Ville de Mercier | 869, boulevard Saint-Jean Baptiste, 2e étage Mercier (Québec) J6R 2L3 | 13435680 |

| |
|------------------|
| Conditions météo |
| |

| Personnes rencontrées | | |
|------------------------|----------|-------------------|
| Nom | Fonction | Téléphone (poste) |
| Personne sur les lieux | | () |
| | | () |
| | | () |
| | | () |
| | | () |
| | | () |

| |
|---|
| Mode d'identification |
| But expliqué : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s.o. |
| Mode d'identification : <input type="checkbox"/> verbale <input type="checkbox"/> preuve de statut |

| |
|--|
| Plainte |
| Plaignant rencontré : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> s.o. |

Photos numériques

Nombre de photos prises : 02

Nombre de photos annexées : 02

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Nikon 5100.

L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques.

La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :

M:\Rég-16\zebba01\7610-16-01-1090300\2011-01-27

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelque manière.

Autres pièces annexées

| | No. | Titre |
|----------------------------------|-----|-------|
| <input type="checkbox"/> Croquis | | |
| <input type="checkbox"/> Plan | | |
| <input type="checkbox"/> Carte | | |
| <input type="checkbox"/> Autre | | |

Échantillons

| Type | Nature | Nombre de points de prélèvements | Quantité |
|---|--------|----------------------------------|----------|
| <input type="checkbox"/> eau | | | |
| <input type="checkbox"/> air | | | |
| <input type="checkbox"/> sol | | | |
| <input type="checkbox"/> matières résiduelles | | | |
| <input type="checkbox"/> matières dangereuses | | | |
| <input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles | | | |
| <input type="checkbox"/> flore | | | |
| <input type="checkbox"/> faune | | | |
| <input type="checkbox"/> autre, précisez | | | |

2. Mise en contexte

Le Ministère a été informé que la Ville de Mercier a entreposé des sols possiblement contaminés sur un terrain, adjacent à l'usine de traitement des eaux souterraines UTES, appartenant à la ville. Ces sols proviendraient des travaux d'excavation effectués aux bordures de différentes rues, notamment sur le boulevard Ste-Marguerite. Le MDDEP a demandé à la ville de caractériser ces sols pour évaluer son degré de contamination.

3. Description de l'inspection

À l'inspection, j'ai constaté la présence sur le lot P-257-2 (voir carte) d'un tas de sols d'environ 1,5m de long sur 1m de large et 0,5m de haut (voir photos DSCN3030 et DSCN3031). Une vérification olfactive de ces sols a permis de croire que ces sols ne seraient pas contaminés, donc aucun échantillon n'a été prélevé.

4. Vérification complémentaire à l'inspection

Les 26 janvier et 2 février 2011 j'ai contacté Mme Patricia Lemoine, consultante pour la ville de Mercier, pour lui demander des informations au sujet de la gestion desdits sols. Cette dernière m'a référé à Mme Johanne Brodeur de GÉNIVAR. Le 3 février 2011, Mme Brodeur m'a expliqué que des excavations sur plusieurs rues ont eu lieu dans le territoire de Ville Mercier. Des sols dont la contamination est dans les plages A-B et B-C ont été rencontrés à quelques endroits. Une partie de ces sols a été disposée dans des endroits autorisés tel que MIRON et une autre partie a été entreposée temporairement sur un terrain appartenant à la ville et disposée par la suite conformément aux règlements. Mme Brodeur m'a dit qu'elle nous transmettra une copie du rapport de caractérisation final. Le 17 février 2011, j'ai contacté M. Gabriel Legault du groupe ABS pour savoir si le rapport de caractérisation en question a été finalisé. Ce dernier m'a dit qu'il était entrain de travailler dessus, il nous transmettrait une copie de celui-ci une fois fini.

5. Conclusion

Des sols dont la contamination est dans les plages A-B et B-C ont été rencontrés suite à des excavations qui ont eu lieu aux bordures de plusieurs rues dans le territoire de Ville Mercier. Une partie de ces sols a été déposée selon Mme Brodeur de GÉNIVAR, dans des lieux autorisés à les recevoir, l'autre partie a été entreposée temporairement sur le lot-P257-2 appartenant à Ville Mercier et déposée par la suite dans un lieu autorisé. Le rapport final de caractérisation est en phase de rédaction par M. Gabriel Legault du groupe ABS, une copie nous sera transmise sous peu.

6. Recommandations

Je recommande d'ouvrir une intervention pour faire le suivi de réception du rapport final de caractérisation.

Signature :



Date de rédaction:

2011-02-18
Année/mois/jour**7. Vérification du rapport d'inspection**

Approuvé par :

Danièle Poulin

Fonction : Chef d'équipe par intérim

Signature :


Date : 2011-02-21
Année/mois/jour

Commentaires :

OK. S'assurer d'avoir les preuves de dispositions avec le rapport de caractérisation

Carte

Titre : Ville Mercier Lot P-257-2



Annexe - Photos

Photo no : DSCN3030

Fichier : M:\Rég-16\zebba01\7610-16-01-1090300\2011-01-27

Description :

Tas de sols sur le lot P-257-2



Photo no : DSCN3031

Fichier : M:\Rég-16\zebba01\7610-16-01-1090300\2011-01-27

Description :

Tas de sols sur le lot P-257-2

